

LE HUIT AVRIL DEUX-MILLE VINGT ET UN A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT CINQ MARS DEUX-MILLE VINGT ET UN.

PRESENTS : M. RIO – MME RIMBERT- M. PLAUTIN – MME FABRY – M. PIOT – MME BRUEL – M. VAN LEYNSEELE – MME PENA –MME PIACENTINI- MOREAU. M. HIVIN – M. BRUGUIERE – MME PASSERAT DE LA CHAPELLE – MME BIANCO CHAINE –MME MOUGIN. - M. WALCZACK – M. BLANCHARD – M. TREPEAU – M. CADIOU - - M. ROBIN -- MME MYSONA – M. BOISSEAU – M. LACOMBRE – M. THEOL – MME ROLLAND – M. FONTVIEILLE- MME OMS

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. QUINTIN procuration à M. RIO – MME FERRAI procuration à MME PENA- M. LEFEVRE procuration à M. CADIOU – MME MAURIN procuration à MME BRUEL – M. ODIN procuration à MME RIMBERT- MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE procuration à M. HIVIN- MME GUIRAUD procuration à MME OMS – M. LACOMBRE procuration à MME MYSONA - M. FONTVIEILLE procuration à M. ROBIN

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

M. PIOT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Budget primitif 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R. 2311-1,

Vu la délibération n°2021 du Conseil Municipal en date du 4 mars 2021 prenant acte du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2021 du Budget principal et du débat intervenu,

Considérant le rapport de présentation du budget primitif du budget principal repris ci-dessous,

Ce budget reprend les éléments du débat d'orientations budgétaires du 4 mars 2021 et les derniers ajustements budgétaires.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2021 par nature, au niveau du chapitre, pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre ou « par opération » pour la section d'investissement.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	26
Contre	7 : M. ROBIN, M. BOISSEAU, MME GUIRAUD, MME OMS, M. FONTVIEILLE, MME MYSONA, M. LACOMBRE
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **ADOPTÉ** le budget primitif 2021 par nature, au niveau du chapitre, pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre ou « par opération » pour la section d'investissement.

François RIO
Maire de Saint Jean de Védas

